AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LF-6-8-78026336

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 108 du 2 AOUT 1978.-

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE.- (Pommiers - Poiriers)

Le deuxième vol est en cours et les conditions climatiques actuelles demeurent favorables à l'activité de ce ravageur.

Il est recommandé d'effectuer un traitement du 10 au 12 Août.

Intervenir s'il y a lieu contre les acariens (Panonychus ulmi), qui sont observés en grand nombre dans quelques vergers.

Pour les produits à utiliser, consulter la liste parue dans la revue PHYTOMA de Février 1978.

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Avec les dernières pluies d'orage parfois très importantes, des contaminations ont pu se produire. Il est conseillé d'intervenir avant la fin de la présente semaine, dans les zones d'altitude et dans les régions où les pommes de terre sont encore en pleine végétation.

En cas d'attaque de mildiou, ne pas attendre qu'il y ait plus de 10 % du feuillage détruit pour procéder au défanage avec l'un des produits suivants : chlorate de soude, dinosèbe, diquat, D.N.O.C. huileux.

VIGNE

POURRITURE GRISE.-

Pour les Viticulteurs désireux de poursuivre la lutte contre cette maladie, un deuxième traitement est à réaliser dans les prochains jours. Le stade "fermeture de la grappe" est atteint dans certaines situations précoces.

Les produits suivants peuvent être utilisés : bénomyl, carbendazime, dichlofluanide, dicyclidine, iprodione, méthylthiophanate, vinchlozoline ou les associations de folpel avec du carbendazime, du cuivre ou du méthylthiophanate.

Clermont-Ferrand, le 2 Août 1978.

L'Adjoint au Chef de la Circonscription Phytosanitaire,

A. FARGEIX.

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

P496